

Compte-rendu de la séance du 23 juillet 2020

Le Conseil Municipal de Bezannes s'est réuni à 20 h 00 en salle du conseil municipal.

Etaient présents :

M. Potar Dominique ; M. Bourquardez Joël ; Mme Demessence Marie-Annick ; M. Cappé David ; Mme Nowaczkowski Marie-Catherine ; M. Achtioui Samy ; M. Cattier Philippe ; Mme Muscat Isabelle ; M. Labbe Fabrice ; Mme Deris Isabelle ; Mme Devolder Catherine ; M. Denison Pierre-Marie ; Mme Boulenger Delphine ; Mme Boucault Brigitte ; Mme Turmel Christine ; M. Maujean Patrick

Etaient représentés :

Mme Millot Christine qui a donné pouvoir à M. Bourquardez Joël

M. Toury Maxime qui a donné pouvoir à M. Achtioui Samy

M. Pace Gérard qui a donné pouvoir à Mme Boucault Brigitte

Mme Demessence Marie-Annick a été désignée secrétaire de séance.

M. le Maire a ouvert la séance à 20h après avoir constaté que le quorum nécessaire pour la bonne tenue de l'assemblée était atteint.

Il a ensuite été procédé à l'examen de l'ordre du jour et décidé :

- D'approuver le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2020 à l'unanimité, Monsieur le maire ayant fait mention d'une rectification matérielle au sein de la délibération n° 20-07-513 afin de corriger l'article 6 (« 2019 » remplacé par « 2020 »).
- De procéder au renouvellement de la commission communale des impôts directs voté à l'unanimité et de transmettre aux services de la Direction départementale des Finances Publiques une liste de 15 contribuables bezannais.
- De lancer auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (15 votes pour, 4 abstentions).
- De créer un emploi non permanent d'agent technique polyvalent voté à l'unanimité.
- D'admettre en non-valeur des produits irrécouvrables pour une somme de 1 149.71 € voté à l'unanimité.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer deux contrats pour la réservation d'un total de 20 places en crèches auprès des sociétés l'Empreinte et l'Anjeux voté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal a ensuite pris acte des décisions du Maire :

- Fixation des tarifs de location des salles municipales à compter du 16 juillet 2020.

Questions diverses : Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h21.

Le Maire

M. Dominique POTAR

